



Déclaration de la FSU au CDEN du 5 mai 2020

La question de la carte scolaire est une question d'aménagement du territoire et force est de constater qu'il faille une crise sanitaire hors du commun, conjuguée à un contexte électoral particulier, pour qu'un maillage de proximité des services publics d'éducation soit enfin reconnu. Nous saluons la non fermeture de classe dans la ruralité et la dotation de 64 postes supplémentaires pour notre académie, dont 18 pour l'Aisne, ramenant notre balance à plus 5 postes, malgré une démographie en baisse. Ceci dit, la question de la grande difficulté scolaire va demeurer plus que criante dans un département comme le nôtre et l'effet d'annonce du dédoublement en GS en REP+ demeurera lettre morte.

Dans les collèges, nous constatons que les fermetures de postes sont nettement supérieures aux créations (23 suppressions contre 9 créations). Certaines disciplines sont plus impactées que d'autres par des suppressions, en particulier la technologie avec 6 postes fermés qui conduisent à 4 mesures de cartes scolaires d'autant que la création d'1 poste au collège Henri Martin présent sur les documents du CTSD du 20 mars a disparu. Quand on connaît le peu de postes vacants dans cette discipline, on peut être inquiet pour l'avenir des collèges. En mathématiques et en lettres modernes le bilan est de -1 poste. La suppression du poste d'allemand à Saint-Michel pose le problème du soutien à cette discipline dans le département. La suppression du poste de physique au collège Max Dussuchal de Villers Cotterêts suite au suicide du collègue interpelle également.

Au collège de Villeneuve Saint-Germain, ce ne sont pas moins de 3 cartes scolaires dans un petit établissement.

Après le 11 mai nous sommes dans la phase 2 du confinement ou le travail à distance est la norme. Comment l'enseignant fait-il savoir à l'administration son choix de travail à distance ou en présentiel ?

L'absence de masques FFP2, la difficulté à faire respecter la distance minimale de 1 mètre, notamment chez les plus jeunes élèves pour lesquels le respect des gestes barrières, tout comme le port d'un masque demeurent impossibles, n'ont pas l'air d'être des éléments pris en compte dans le protocole ministériel. On peut comprendre que le port du masque soit difficile pour les jeunes élèves, et que le fait de ramener toujours les mains au visage pour le toucher puisse avoir un effet contre-productif. Mais alors ne faudrait-il pas au contraire faire une éducation au port du masque, y compris chez les plus jeunes comme tout apprentissage des règles d'hygiène : lavage des mains et des dents ? N'est-il pas indispensable de mieux protéger les enseignants dans ce cas avec un masque FFP2? Aujourd'hui, si les conditions du

protocoles sont impossibles à mettre en œuvre qui doit-on alerter? Quelle formation au port du masque recevront les personnels? Qui est responsable si les conditions de réouvertures ne sont pas remplies? Aujourd'hui qui peut décider de la non ouverture d'une école? Pourrions-nous avoir des éléments statistiques fiables? Nombre d'écoles, nombre d'élèves en présentiel, en distanciel après le 11 mai? Le choix des familles est-il définitif pour toute la période jusqu'au 2 juin? Si le 7 mai L'Aisne est toujours classée rouge est-ce que les collèges resteront fermés jusqu'au 2 juin ou alors l'appréciation de la réouverture se fera-t-elle le 14 mai? Doit-on organiser la surveillance des abords de l'école ou de l'établissement notamment entre la dépose des bus et l'entrée dans l'établissement? Quel protocole développer dans un bus de transport scolaire, comment ouvrir la restauration, les internats? Les gymnases resteront-ils fermés? Autant de questions sans réponses à ce jour, qui nécessiteraient Monsieur le préfet que vous interveniez auprès des maires pour qu'ils évitent de confondre progressivité et précipitation, qu'ils assument aussi leur part de responsabilité dans la validation du protocole puisque le choix du ministère est de faire supporter l'organisation aux acteurs de terrain et notamment le fait d'ouvrir ou non. Un directeur à lui seul peut-il dire j'assume le protocole, mais je n'accueille pas les maternelles, car la distanciation est impossible et la sécurité dans l'établissement en dépend? Ne serait-il pas opportun, d'ici septembre de fabriquer à nouveau en grande quantité en France des masques FFP2? Est-ce possible de mettre à profit la semaine du 11 au 18 pour que le protocole soit mieux pensé dans le premier degré? En termes de transports scolaires comment sont évalués les besoins? Trop de personnes au pouvoir se lavent un peu trop facilement les mains en ouvrant des parapluies immenses. Bien évidemment l'ensemble des enseignants des familles ont hâte de retourner à l'école, Monsieur le Préfet, mais pas dans n'importe quelles conditions, les chiffres parlent d'eux-mêmes et 80 % de la population ne s'y trompe guère. Alors qui valide les protocoles, qui décide qu'une ouverture d'école ne peut pas se faire?

Surtout Monsieur le Préfet, par respect des enseignants, épargner leur le discours simpliste sur le décrochage scolaire.

Nous demandons monsieur le préfet que toute la transparence statistique soit faite sur cette phase 2, et demandons qu'un CDEN se tienne à nouveau en amont de la phase 3, afin de veiller à une progressivité effective du déconfinement, à moins que les populations ne se déconfinent trop d'elles-mêmes et que le reconfinement s'impose de nouveau à tous et toutes.